

## **Maltraitance animale : l'activité à l'abattoir de Meaux suspendue par la préfecture**

La préfecture de Seine-et-Marne a décidé de suspendre l'activité de l'abattoir de Meaux après la diffusion d'une vidéo par l'association L214 montrant « des mauvais traitements à l'origine de souffrances évitables » causées aux animaux. L'activité ne pourra reprendre dans cet abattoir qu'une fois que tous les employés travaillant au contact des animaux vivants auront suivi « une nouvelle session de formation à la protection animale » et que la maîtrise de l'activité y sera constatée par la direction départementale de la protection des populations.